

AVEC LE CHRIST, CHRÉTIENS DANS LA SOCIÉTÉ

Quatrième partie : les grands principes de la Doctrine Sociale

Le Bien commun, la dignité de la personne, la solidarité, la subsidiarité

Ces principes permettent de bien organiser la vie sociale,

- Parce qu'ils sont conformes à la raison
- Parce qu'ils découlent de la raison éclairée par la foi chrétienne.
- Ils sont dans la logique du grand commandement de l'Amour.

LE BIEN COMMUN

Vatican II le définit ainsi : *le bien commun est cet ensemble de conditions sociales qui permettent, tant aux groupes qu'à chacun de leurs membres, d'atteindre leur perfection d'une façon plus totale et plus aisée.*

Le Bien Commun comporte :

- Un ordre légal, défini par l'état de droit. Les lois s'imposent à tous et même à l'État. Il caractérise les démocraties par opposition au despotisme)
- Les conditions de base garanties par la loi pour mener sa vie
- Droit à l'alimentation, au logement, à la santé
- Droit à l'éducation et à la formation
- Droit à la liberté d'expression, de réunion, de religion

Dieu a créé la terre pour tous. Les biens qu'elle renferme et produit sont destinés à tous et doivent être utilisés pour le bien de tous. Quand certains vivent dans l'abondance et que d'autres manquent du strict nécessaire, ce n'est plus une question de charité mais de justice que de les satisfaire. Le bien commun ne concerne cependant pas seulement les biens matériels, il concerne le bien intégral de l'homme, donc aussi son bien moral et spirituel.

Le bien commun inclut également le partage des connaissances techniques, la propriété intellectuelle.

La propriété privée est légitime. Elle assure la liberté des personnes et le meilleur soin des biens. Mais la propriété privée n'est pas un absolu, elle est un outil pour gérer au mieux les biens de la terre.

La gestion des biens doit aussi inclure le principe de durabilité : nous devons gérer aujourd'hui de telle manière que dans le futur les biens puissent aussi servir aux générations futures. Le bien commun oblige de penser aux générations futures.

Au niveau spirituel, le bien-commun comporte aussi chez les chrétiens le souci de venir en aide à ceux qui sont dans le dénuement et la pauvreté. C'est ce qui est parfois appelé l'option préférentielle pour les pauvres.

LA SUBSIDIARITÉ

Tout ce qui doit être fait en société, doit d'abord être confié au niveau le plus inférieur. Le niveau supérieur suivant ne peut s'arroger cette compétence que si le niveau inférieur n'est pas capable d'apporter une solution.

Exemple :

Dans une chorale paroissiale survient une dispute entre 2 choristes. Si les 2 n'arrivent pas à s'entendre, si leurs amis n'arrivent pas à les aider, il appartient au directeur de la chorale de régler l'affaire. S'il n'y arrive pas, c'est au curé d'intervenir ; si celui-ci n'y arrive pas et que l'affaire prend des dimensions énormes, l'évêque interviendra.

Il est souhaitable que chacun essaye de trouver des solutions aux problèmes qui le concernent de manière autonome et de ne demander l'aide du niveau supérieur que s'il est bloqué et ne trouve pas de solution lui-même.

Il est important que chacun participe de manière solidaire aux différents niveaux de vie de la société civile (commune, paroisse, partis, associations...)

LA SOLIDARITÉ

Chaque personne a une dimension sociale. Nul ne doit vivre en isolé. Nous sommes toujours dépendants les uns des autres, au niveau matériel, mais aussi intellectuel, moral et spirituel. Ce n'est que dans cette solidarité que la personne se développe harmonieusement. La solidarité est d'abord locale, puis s'étend aux cercles plus grands. Dans le cadre de la globalisation du monde, elle peut s'étendre très loin. La solidarité conduit à des engagements pour participer à l'aide dont d'autres ont besoin, en commençant par les plus proches.

Refuser la participation à la vie sociale à certaines personnes (l'excommunication) peut être la négation de leur dignité et une atteinte au respect de la personne.

Le Christ Jésus a été un modèle de solidarité: il est le messager de l'amour divin envers une humanité incapable de s'aider elle-même. Il a donné sa vie pour sauver ses frères en humanité.

LES GRANDES VALEURS DE LA DOCTRINE SOCIALE

Pour que la société se construise à partir des principes que nous venons d'ébaucher, elle doit bien sûr, respecter les valeurs fondamentales de la vérité, de la liberté, de la justice et de l'amour.

La justice consiste dans la ferme volonté de donner à Dieu et au prochain ce qui leur est dû. (On distingue : justice commutative, distributive et légale).

Thomas d'Aquin : *La justice sans miséricorde n'est que cruauté, et la miséricorde sans justice n'est que débauche.*

La liberté élève l'homme au-dessus de l'animal, le rend capable de choisir et de décider et d'assumer ses responsabilités. Elle s'arrête où commence la liberté d'autrui. Ne pas la confondre avec la licence.

La vie en société ne peut perdurer que dans la vérité, exigeant honnêteté, sincérité, une certaine transparence et absence de tromperie...